



AMBASSADE AU JAPON

2-19-12 UEHARA  
SHIBUYA-KU TOKYO 151-0064  
TEL: 81(0)3 5454 1401  
FAX: 81(0)3 5454 1405

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

AMBACI/JPN-3/NE (19)

## COMMUNIQUE

L'Ambassade de la République de Côte d'Ivoire au Japon informe les usagers qu'à compter du 1<sup>er</sup> août 2019 :

- Le paiement des frais relatifs à l'établissement et à la délivrance des documents administratifs et consulaires s'effectuera sur la plateforme suivante : <https://ciembassyepay.org> ;
- La liste des documents concernés, ainsi que les tarifs applicables sont également disponibles sur le même site ;

Pour des informations complémentaires, le service consulaire de l'Ambassade de la République de Côte d'Ivoire au Japon est joignable les jours et heures suivants :

<b>Jours :</b>	Lundi au vendredi
<b>Heures :</b>	De 9h30 à 12h00
<b>Téléphone :</b>	+(81)3- 5454-1401
<b>Adresse électronique :</b>	consul.japon@diplomatie.gouv.ci

Fait à Tokyo le 2 juillet 2019



**Jérôme Klôh WEYA**

Ambassadeur



AMBASSADE AU JAPON  
2-19-12 UEHARA  
SHIBUYA-KU TOKYO 151-0064  
TEL: 81(0)3 5454 1401  
FAX: 81(0)3 5454 1405

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

## LISTE DES DROITS DE CHANCELLERIE

A compter du 1<sup>er</sup> août 2019 les droits de chancellerie seront fixés comme suit :

Transcription d'actes d'Etat Civil.....	0
Célébration de mariage .....	3000
Carte d'Identité Consulaire.....	0
Certificat de vie .....	0
Extrait d'acte d'Etat civil (Naissance, mariage et décès) .....	2500
Légalisation de documents administratifs.....	3000
Légalisation de documents pour entreprises.....	5000
Attestation administrative.....	0
Laissez-passer.....	0

Fait à Tokyo le 2 juillet 2019



**Jérôme Klôh WEYA**

**Ambassadeur**